

## DECLARATION PUBLIQUE – AMNESTY INTERNATIONAL

01 Avril 2021

AFR 22/3931/2021

# REPUBLIQUE DU CONGO. LES ACTIVISTES CHRIST DONGUI ET ALEXANDRE IBACKA DZABANA DOIVENT ETRE IMMEDIATEMENT LIBERES

Les autorités congolaises doivent immédiatement et de manière inconditionnelle libérer les activistes Christ Dongui et Alexandre Ibacka Dzabana, détenus arbitrairement depuis respectivement les 25 et 11 mars 2021. Elles doivent par ailleurs impérativement veiller à la protection de leur intégrité physique et psychologique, a déclaré Amnesty International.

Christ Dongui, coordinateur adjoint et porte-parole du mouvement citoyen Ras-le-bol, a été arrêté le jeudi 25 mars à 5h00 du matin à son domicile du quartier Mayanga dans la capitale Brazzaville. Depuis ce jour, il est détenu dans les locaux de la Centrale d'intelligence et de la documentation (CID). Ses avocats ont fait une demande écrite pour pouvoir le rencontrer sans y être autorisés jusqu'à ce jour.

Les avocats de Christ Dongui n'ayant pas connaissance des charges portées contre leur client, son arrestation pourrait être liée à ses actions d'activiste pour la démocratie, en violation du droit à la liberté d'expression tel que garanti par les normes internationales, régionales et nationales qui obligent les autorités congolaises. Dans le cadre de son mouvement, Christ Dongui avait activement plaidé pour une élection présidentielle libre, crédible et transparente. La veille de son arrestation, le mouvement Ras-le-bol avait participé à une conférence de presse pour dénoncer des irrégularités alléguées avant l'élection et le jour du scrutin le 21 mars.

Amnesty International appelle à sa libération immédiate et sans conditions. L'organisation rappelle que les Lignes Directrices de Robben Island de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples exige que toute personne en détention doit avoir accès à un avocat dans les plus brefs délais et être informée des raisons de son arrestation.

Le cas de Christ Dongui n'est pas isolé. Alexandre Ibacka Dzabana, coordinateur de la plateforme congolaise des ONG de droits de l'Homme et de la démocratie, membre du mouvement M22 et de la coalition Tournons-la-page Congo et connu pour ses critiques contre le pouvoir, a précédemment été arrêté le 11 mars 2021 près de son domicile et emmené à la CID. Les autorités l'ont accusé de « déstabiliser les institutions pendant le processus électoral ». Depuis son arrestation, ses avocats n'ont pu le rencontrer. La santé d'Alexandre Ibacka Dzabana, âgé de 77 ans, est fragile. Il doit être libéré immédiatement et sans conditions.

Les risques de torture et autre mauvais traitement sont accrus lors de détention sans accès à un avocat et Amnesty International craint que l'intégrité physique et psychologique de Christ Dongui et d'Alexandre Ibacka Dzabana ne soit mise en danger. L'organisation demande aux autorités de garantir le respect de la Convention des Nations unies contre la torture ratifiée en 2003 par la République du Congo.